

PETIT DÉJ E-BUSINESS À jeudi 15 Février 2018 - Petit déjeuner - CCI Entreprises MONTPELLIER - LE NOUVEAU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le 25 mai 2018, entre en application le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD : ce qui va changer pour les entreprises.



PRÉSENTATION

Le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entre en vigueur le 25 mai 2018. Cette réforme poursuit plusieurs objectifs tels que le **renforcement des droits des personnes sur leurs données individuelles**, la responsabilisation des acteurs traitant ces données individuelles. C'est aussi, la fixation d'un cadre coopératif de régulation, transnational, pouvant donner lieu à la mise en place de sanctions lorsque le cadre de protection ne sera pas respecté. **Vous collectez et exploitez des données individuelles au travers des fichiers clients, fournisseurs, des e-mails, etc. ? Vous êtes concernés !**



PROGRAMME

Le Règlement Général sur la Protection des Données

- Une véritable nouveauté ?
- Des notions qui fâchent...
- Les obligations

Suis-je concerné ?

- Comment?
- Avec qui?

Déroulement type d'une démarche

- Inventaire
- Analyse
- Gestion du risque et mise en place des outils

Intervenants: Jean-François ESCALA, cabinet Consult'IL et Erick BULLIER, Scirus Conseil



INFORMATIONS PRATIQUES

- Date : Jeudi 15 février 2018 de 08h30 à 10h30
- Lieu : CCI Entreprises - Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée
- **La participation est gratuite mais l'inscription est obligatoire**

Contact : Jean-Christophe PONCET

Tél. 04 99 515 382

jc.poncet@herault.cci.fr

Plan d'accès

Javascript is required to view this map.